

royauté vint le statut 16 Chs. I. ch. 10 (1640) qui abolit la "chambre étoilée." La section 10 de ce statut est de la plus grande importance, elle se lit comme suit : "*Qu'il soit aussi déclaré et ordonné par l'autorité de ce présent parlement, que ni Sa Majesté, ni son conseil privé, n'ont ou ne doivent avoir aucune juridiction, pouvoir ou autorité pour examiner, mettre en question, déterminer, ou disposer des terres, mais, sons, biens ou meubles d'aucun des sujets de ce royaume.*"

Ce statut établit l'*Habeas Corpus* pour mettre fin aux emprisonnements arbitraires, et pour fournir à ceux qui seraient illégalement arrêtés le droit de recouvrer sommairement leur liberté ; il ordonna aussi qu'aucun citoyen ne serait condamné à moins qu'il ne fut trouvé coupable devant un jury de ses pairs. Cette institution du jury existait déjà en Angleterre, et avait été garantie par le Grande Charte de 1215, mais elle avait été oubliée et constamment violée par les rois jusqu'à la révolution de 1688.

C'est avec ces pouvoirs judiciaires ainsi limités que le conseil privé s'est conservé jusqu'à notre siècle.

Le nombre des conseillers était originairement de douze, mais laissé à la volonté du roi, il s'accrut rapidement. Charles II limita le nombre à trente, en 1679, dont la moitié devaient être les quinze principaux officiers du royaume ; ceux-là étaient conseillers de plein droit *ex virtute officii*. Les quinze autres étaient choisis par la couronne, dix, dans la chambre des lords et cinq, dans la chambre des communes. Depuis il s'est de nouveau accru considérablement, et il est aujourd'hui indéterminé. Mais l'inconvénient du nombre ne se présente pas, car le conseil, lorsqu'il est appelé à siéger, ne se compose que de ceux qui y sont spécialement convoqués.

La nomination a toujours appartenu et appartient encore au souverain. Elle n'est accompagnée d'aucun titre noble, ni de donations de terres, ni de lettres patentes, elle se fait pour la vie du souverain qui les choisit par la simple prestation du serment prescrit. Tout sujet anglais peut être conseiller, mais il faut qu'il soit né dans les limites de la couronne